



## **FCBA** **Équipe commerciale**

10, rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne  
Tél. 01 72 84 97 84 - 01 72 84 97 22

formation@fcba.fr  
formation.fcba.fr

**ORGANISME DE FORMATION**

## **Termites : réglementation et solutions de préservation**



### **Public**

Professionnels intervenant dans le domaine de la construction  
(Architectes - Constructeurs - Maîtres d'ouvrage public - Bureaux  
d'études - Bureaux de contrôle - Assureurs ...)



### **Objectifs**

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Appréhender et comprendre la réglementation dans le domaine et être en mesure de l'expliquer
- Acquérir les notions de base sur les relations entre les termites et les constructions
- Appréhender les différentes technologies de protection du bâti neuf contre les attaques de termites



### **Programme**

**1er jour (T1) :**

- Biologie
  - Répartition mondiale et nationale, cartographie
  - Généralités sur la biologie de l'insecte
  - Relation de l'insecte avec le bois
  - Relation de l'insecte avec les constructions-dégâts
  - Diagnostic de présence dans les bâtiments
  - Réglementation relative à la lutte contre les termites
- Méthodes de lutte
  - Généralités
  - Barrières insecticides
  - Pièges-appâts insecticides
  - Autres techniques (fumigation)
  - Cas particulier des termites de bois sec
- Visite du laboratoire de Biologie /entomologie

## 2ème jour (T2) :

- Réglementation relative à la protection du bâti neuf : Loi dite "loi termite"
  - Code de la construction et de l'Habitat
  - Décret N° 2006-591
  - Arrêté du 27 juin 2066
- Technologies de protection des constructions neuves
  - Barrières physico-chimiques
  - Barrières physiques
  - Dispositifs de construction contrôlable
  - Certifications et Avis Techniques

Pour des précisions techniques, contactez directement le Laboratoire de Biologie, Florence Delorme - Tél. 05 56 43 63 76

*A noter : les formations proposées ne délivrent pas de certification mais peuvent être intéressantes dans le cadre d'une démarche de Certification auprès de FCBA. Pour tout renseignement relatif à la Certification : contactez [marque.aplus@fcba.fr](mailto:marque.aplus@fcba.fr) Consultez également notre site [www.termite.com.fr](http://www.termite.com.fr)*

## Formateur(s)

**Paulmier Ivan**  
Expert insectes

**Dulbecco Pierre**  
Expert protection bois

**Contact technique**  
[florence.delorme@fcba.fr](mailto:florence.delorme@fcba.fr)

## Durée

2 jours - 14 heures

## Interentreprises

## Date et lieux

Bordeaux avec visite du  
Laboratoire Biologie  
28/03/2018 - 29/03/2018  
26/09/2018 - 27/09/2018

## Tarif

903€ HT/participant  
Plus d'informations  
au **06 29 47 86 95**

## Intra entreprise

organisé à la demande  
et sur devis

**Tarif:** nous consulter

Plus d'informations  
au **01 72 84 97 22**